

**REPUBLIQUE
FRANÇAISE**

**DEPARTEMENT
DU
GARD**

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
18	19

**Date de la
convocation
25/09/2020**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2020

**DELIBERATION N° 09
DU**

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt et le premier octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :
- B. ETTORI (Procuration à J.-C. MAZAUDIER)

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire.

**OBJET
DE LA
DÉLIBÉRATION**

**PROJET
PEDAGOGIQUE
ECOLE
ELEMENTAIRE
2020-2021**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de participer financièrement au projet pédagogique de l'école élémentaire pour l'année 2020-2021. Il s'agit de cours de musique dispensés par Giorgio Cacchi, de janvier à avril 2021. Le coût total de la prestation, pour les 6 classes, est de 1950 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, donne un avis favorable pour accorder la somme de 1 500 €, pour les cours de musique.

Le règlement s'effectuera directement à l'intervenant sur présentation d'une facture, à l'issue de la prestation. La somme sera prévue au budget 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

**Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER**

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

030-213002413-20201001-DE09-011020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 05/10/2020

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER

